

# PLAN STRATÉGIQUE

2016-2020

Amendé par le Conseil d'administration  
le 26 février 2019

## Énoncé de vision

Une culture d'équité, d'intégrité et de respect est prônée dans le sport canadien et au-delà.

## Énoncé de mission

Le Centre vise à exercer son leadership mondial dans la prévention et le règlement des différends tout en favorisant une culture d'intégrité, d'équité et de respect au Canada.



PILIER

1

Fournir des services de règlement des différends sportifs à la communauté sportive canadienne

2

Renforcer la capacité de la communauté sportive canadienne à prévenir et régler les différends sportifs

3

Soutenir la communauté sportive du Canada dans la création d'un environnement sportif sécuritaire

4

Viser l'excellence organisationnelle

OBJECTIF

Tous les différends soumis au Centre sont traités de manière juste, transparente, rapide et économique.

Les parties prenantes ont les ressources et outils nécessaires pour prévenir et régler efficacement les différends sportifs.

Un système impartial et indépendant est en place dans la communauté sportive du Canada pour surveiller la conformité aux règles et normes du sport sécuritaire.

Le Centre est un modèle de bonnes pratiques durable, imputable et responsable.

STRATÉGIES

- A. S'assurer que les arbitres et médiateurs du Centre sont en mesure de fournir des services professionnels en conformité avec la mission du Centre;
- B. Optimiser les services de gestion des dossiers;
- C. S'assurer que les règles procédurales sont à jour et conformes; et
- D. Accroître les activités des services payants du Centre afin de permettre un accès à une clientèle élargie.

- A. Améliorer l'accès de la communauté sportive canadienne aux ressources de prévention et de règlement des différends sportifs; et
- B. Accroître l'engagement et l'interaction des parties prenantes.

- A. Lancer un processus de consultation pour clarifier les besoins et attentes de la communauté sportive; et
- B. Évaluer la capacité, le rôle potentiel et l'étendue des services du Centre.

- A. Optimiser les systèmes, les processus et le capital humain du Centre;
- B. Maintenir et diversifier les sources de revenus; et
- C. Explorer les possibilités de collaboration internationale.